



Certificat Européen de Psychothérapie (CEP)

Octobre 2020

Le CEP a été institué par l'EAP (*Association Européenne de Psychothérapie* — dont le siège est à Vienne, Autriche) — lors de l'Assemblée générale de juin 1997, à Rome, après trois années de préparation internationale intensive. En l'absence de réglementation dans la plupart des pays d'Europe, il vise à contribuer à la mise en place de la profession, à instaurer un niveau de formation élevé et comparable d'un pays à l'autre (3 200 heures, en 7 ans d'études — dont 3 ans équivalents à une diplôme universitaire pertinent et 4 ans minimum dans une méthode reconnue de psychothérapie). Il doit favoriser l'échange de professionnels entre les pays d'Europe et il est encouragé, à ce titre, par la *Commission de Bruxelles* (le "Gouvernement" européen). Il est actuellement admis par les représentants des organismes de psychothérapie de 41 pays d'Europe.

Les premiers *Certificats Européens de Psychothérapie (CEP)* ont été remis à Paris le 25 juin 1998. À l'heure actuelle, plus de 1 000 CEP ont été attribués en France.

Le CEP est décerné par l'EAP, sur la recommandation de l'*Organisation Nationale d'Attribution* (NAO en anglais) agréée à cet effet (la FF2P pour la France), après l'approbation soit de l'*Organisme Européen d'Attribution* (EWAO en anglais) représentant la *méthode* concernée, soit de la commission de « grandparentage » (GAP = *Grandparenting Advisory Panel*).

Ces diverses procédures de contrôle au niveau européen sont assez complexes, ce qui explique une certaine lenteur du processus, qui demande habituellement plusieurs mois.

Les praticiens de la psychothérapie formés et exerçant dans une méthode reconnue par l'EAP (cf liste des méthodes p.3) et désirant obtenir en France le CEP, présentent leur dossier à la *Commission d'Attribution du CEP* de la FF2P, s'ils pratiquent depuis ***plus de trois ans*** (« grands parents »). Tout candidat présentant un dossier complet recevable sera convoqué par la CACEP en entretien individuel. (l'entretien est effectué sous le sceau de la confidentialité).

NB. Les candidats *récemment certifiés* d'un institut ***accrédité comme EAPTI*** s'adressent directement à leur EAPTI.

Sandrine CALINAUD
Secrétaire générale de la FF2P
Présidente de la Commission d'Attribution du CEP

LE CERTIFICAT EUROPÉEN DE PSYCHOTHÉRAPIE (CEP)

Sept. 2020

CONTENU DU DOSSIER A FAIRE PARVENIR A LA FF2P (en 3 exemplaires identiques)
pour une demande au titre de « grand parent » (plus de 3 ans d'exercice)

Rappel : Les candidats récemment certifiés d'un institut accrédité comme EAPTI s'adressent directement à leur EAPTI

1. **votre CV détaillé** 5 pages *maximum*, précisant :
 - vos études de base, les diplômes obtenus
 - votre(vos) thérapie(s) personnelle(s) (minimum 250 h)
 - votre formation en psychothérapie (détails)
 - votre méthode de référence reconnue par l'EAP (cf liste des méthodes p.3)
 - votre pratique actuelle (minimum 3 ans en « grand parentage »)
 - votre supervision : modalités, superviseur(s), nombres d'heures (minimum 150 h)
 - le thème de votre mémoire théorico-clinique de fin d'études
 - la liste de vos éventuelles publications
 - une récapitulation générale en heures, sur une page, de :
 - votre thérapie personnelle
 - votre formation générale (universitaire ou autre)
 - votre formation spécifique dans une méthode psychothérapeutique reconnue par l'EAP
 - votre pratique professionnelle
 - votre supervision

2. **Votre CV en anglais** selon le modèle imposé par l'EAP à télécharger sur notre site (c'est le seul document à remplir en anglais).

3. **vos justificatifs et documents complémentaires** (*dans la langue originale*):
 - photocopies des diplômes et certificats (études de base)
 - photocopies des certifications de formation en psychothérapie
 - photocopie de l'attestation du jury d'évaluation
 - photocopie du mémoire théorico-clinique de fin d'études
 - photocopies des attestations de supervision
 - photocopie de l'agrément par une commission de pairs (facultatif)
 - la **fiche individuelle d'inscription** à l'*European Register of Psychotherapists* (ERP) avec **photo** (à télécharger sur le site <<http://www.ff2p.fr/>>)
 - une lettre manuscrite attestant votre engagement à vous conformer au **Code de déontologie** de l'EAP (adopté par la FF2P), votre accord avec la **Déclaration de Strasbourg** et à poursuivre une formation continue tout au long de votre pratique professionnelle (cf RI art. 1.11)
 - un reçu de cotisation à un **organisme membre** de la FF2P ou l'attestation de votre statut de **membre individuel** de la FF2P
 - un document attestant la **date du début de votre exercice professionnel**
 - un document attestant votre exercice professionnel **actuel** comme (première page de déclaration d'impôt 2035, bulletin de salaire, etc...)

Tout candidat présentant un dossier complet recevable sera convoqué par la CACEP en entretien individuel. (l'entretien est effectué sous le sceau de la confidentialité)

Vous joindrez un chèque de 240 euros à l'ordre de la FF2P

La somme de 140 € est reversée à l'EAP en cas d'avis favorable de la Commission d'Attribution du CEP de la FF2P. Un droit de 40 euros par an sera ensuite demandé par l'EAP pour la tenue à jour du fichier et la poursuite des négociations européennes pour le statut de la psychothérapie et la reconnaissance du CEP.

En cas d'ajournement, la FF2P retient 100 euros pour frais de dossier et vous restitue 140 euros.

LISTE ACTUELLE DES METHODES RECONNUES PAR L'EAP

1. Bioenergetic Analysis
2. Biosynthesis Therapy
3. Body Psychotherapy
4. Bonding Psychotherapy
5. Gestalt Therapy
6. Hypno Psychotherapy
7. Integrative Psychotherapy
8. Logotherapy
9. Multimodal Approach
10. Neuro-Linguistic Psychotherapy
11. Personcentered Psychotherapy
12. Positive Psychotherapy
13. Psycho-Organic Analysis
14. Psychoanalysis
15. Psychodrama
16. Psychosynthesis
17. Reality Therapy
18. Systemic Familytherapy
19. Transactional Analysis

15/10/2020